



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



DES PROS QUI SORTENT DE L'ORDINAIRE

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS? 3

NOS VALEURS 4

NOTRE EQUIPE 5

NOS ACTIONS 7

CHIFFRES CLÉS 2025 12

BILAN FINANCIER 14

RAPPORT D'IMPACT 15

PROJET ASSOCIATIF 16

EVENEMENTS 17

RELATIONS EXTÉRIEURES 18

PERSPECTIVES 2026 19

ILS NOUS FONT CONFIANCE 20

ILS NOUS SOUTIENNENT 21

QUI SOMMES-NOUS?

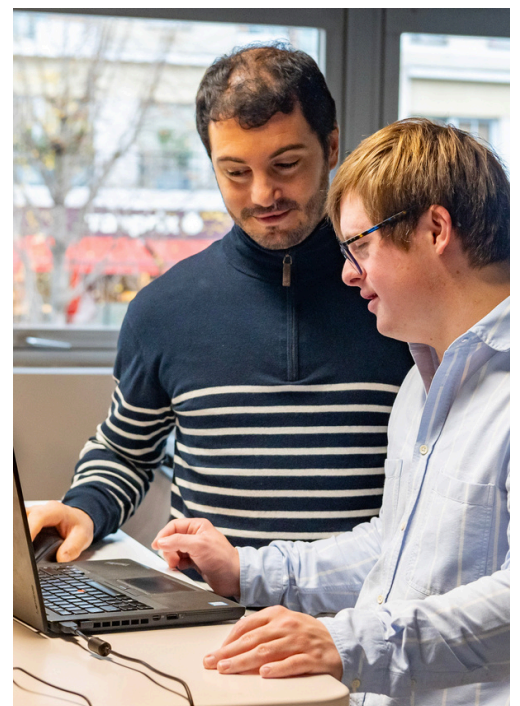
ACCES JOB est une association privée, apolitique et aconfessionnelle fondée en **2015** par des parents de jeunes adultes en situation de handicap intellectuel. Leurs enfants, ayant terminé leur parcours scolaire en classe ULIS, aspiraient à travailler en milieu ordinaire. Face à l'**absence de formation adaptée** pour les personnes en situation de handicap intellectuel, ces parents ont recruté une éducatrice spécialisée pour les former directement sur le terrain, selon la logique du « **place and train** », afin qu'ils puissent travailler en entreprise.



Au fil du temps, la mission d'ACCES JOB s'est confirmée : **faciliter l'inclusion professionnelle** des jeunes adultes en situation de handicap intellectuel, un public pour lequel l'accès à l'emploi demeure particulièrement **difficile**.

De plus en plus sollicitée par des familles de personnes en situation de handicap intellectuel, l'association a connu une croissance significative depuis sa création. En décembre 2025, elle accompagne **45 bénéficiaires**, dont une quinzaine depuis plus de cinq ans.

Les professionnels d'ACCES JOB connaissent bien les particularités du handicap intellectuel. Ils soutiennent les bénéficiaires sur le **long terme** pour élaborer un projet professionnel, les former sur le terrain, trouver un poste adapté et les aider à s'y épanouir dans la durée. La particularité d'ACCES JOB est d'organiser chaque semaine, en complément du suivi individuel, des **activités collectives** qui sont essentielles à la réussite de leur insertion professionnelle.



Au service de chaque bénéficiaire

La personne en situation de handicap intellectuel est au cœur de notre action. La réussite de son insertion professionnelle de et son épanouissement guident toutes nos décisions. ACCES JOB met en œuvre un accompagnement concret, bienveillant, responsabilisant et adapté à chaque personne, pour lui permettre de construire son projet professionnel.

Présomption de compétences

Les personnes en situation de handicap intellectuel possèdent un potentiel d'apprentissage, de progression et d'insertion professionnelle qui ont trop souvent été sous-estimés. Avec un accompagnement adapté, elles peuvent travailler en entreprise. La clé de la réussite réside dans notre conviction profonde en leurs capacités et dans notre engagement à les valoriser.

Adaptabilité

Persuadés qu'il n'existe pas de solution "toute faite" pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap intellectuel, nous ajustons notre accompagnement en tenant compte des aspirations, des forces et des difficultés de chaque personne.

Professionalisme et persévérance

ACCES JOB s'appuie sur des conseillers en emploi formés, qui connaissent les spécificités du handicap intellectuel et comprennent les enjeux de l'entreprise. Cette double expertise leur permet d'agir comme facilitateurs, au service de l'insertion professionnelle de la personne accompagnée. La persévérance est indispensable pour permettre le maintien en emploi dans la durée, car le handicap ne disparaît pas.

NOTRE ÉQUIPE

En 2025 encore, l'équipe s'est agrandie, pour accompagner plus de bénéficiaires et répondre ainsi aux nombreuses demandes de familles.

L'équipe de direction



Stéphanie Roland-Gosselin, engagée dans l'association depuis sa création, a été nommée directrice en 2023.



Emilie Cesbron Lavau accompagne la directrice dans le développement de l'association.

L'équipe de direction assure la relation avec les familles et les partenaires, le suivi de l'activité par les conseillers en emploi, la recherche de financement, et le développement des relations extérieures.



Marie-Laure de Panafieu est en charge de la communication et des partenariats. Elle développe et anime le réseau



Ines Delaporte est bénévole, impliquée dans la gestion des réseaux sociaux et dans l'élaboration de rapports de l'association (rapport d'activité et mesure d'impact).

d'entreprises partenaires, pour offrir davantage d'opportunités de stages et d'embauche à nos bénéficiaires. Elle a aussi pour mission de rendre notre **modèle économique plus pérenne**, en structurant l'offre de services et en valorisant l'accompagnement proposé aux entreprises.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de six membres bénévoles :

- Anne Capron, présidente
- Christiane Molinié, trésorière
- Amaury Roland-Gosselin, secrétaire général
- Emeline Foster
- Philippe Le Squeren
- Thérèse Vroom





Ketty Frigère
éducatrice
spécialisée



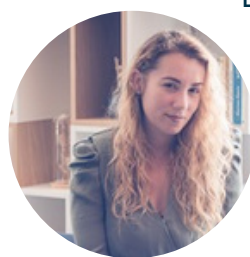
Karine Lapique,
psychologue



Yves Altazin,
dirigeant structures
ESS & recruteur



Hamida Sid,
éducatrice
spécialisée et coach



Agnès Delhorbe,
accompagnement
professionnel
expertise handicap

Chaque conseiller en emploi accompagne au maximum **10 bénéficiaires** ; ils ont à cœur de créer une relation de **confiance** et d'apporter à chacun un **accompagnement « sur mesure »**, adapté à ses capacités et ses fragilités.

La **diversité** de leurs formations initiales et de leurs parcours professionnels, à la croisée des mondes du médico-social, de l'entreprise et du coaching, est une richesse pour l'association.



Rendre l'emploi accessible pour les personnes en situation de handicap intellectuel

La spécificité d'ACCES JOB est de proposer un accompagnement personnalisé, durable et global, qui repose sur 2 axes :

un accompagnement **individuel** « **sur-mesure** » par un conseiller en emploi dédié, pour accéder à un emploi et s'y maintenir.

La participation à des **activités collectives régulières**, pour développer la confiance en soi, l'autonomie et la capacité à gérer ses émotions.

La recherche d'emploi

En 2025, ACCES JOB a poursuivi son action pour **accompagner la recherche d'emploi**, étape indispensable pour permettre un accès réel à un emploi en milieu ordinaire. Sans cette dimension proactive, l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap intellectuel reste difficilement accessible.

Ce travail se construit en **partenariat étroit avec les entreprises**, souvent peu outillées pour recruter ce public et en demande d'un appui spécialisé. ACCES JOB les accompagne dans l'analyse de leurs besoins, la définition ou l'ajustement des tâches et l'identification des profils adaptés. Cette coopération permet **d'adapter des postes existants** ou, lorsque cela est pertinent, de **contribuer à la création de fonctions** correspondant aux compétences des bénéficiaires et aux besoins réels des employeurs.

L'accompagnement en emploi

Le conseiller en emploi est **présent régulièrement en entreprise** pour **observer** le salarié en situation de handicap dans sa relation avec le tuteur et l'équipe, sa compréhension des consignes, l'exécution et l'organisation des tâches qui lui sont confiées. Il peut **l'aider** en reformulant les directives de façon à ce qu'elles soient assimilées, en répétant certains gestes avec lui, ou en mettant en place des outils pour aider le salarié dans la réalisation de ces tâches.





Il peut s'agir par exemple de pictogrammes pour **visualiser** l'enchaînement des tâches à effectuer, de plannings détaillés pour **structurer** la journée ou **d'outils adaptés** spécifiquement aux difficultés de chaque personne. Le conseiller assure également la **sensibilisation des équipes au handicap**, il échange régulièrement avec le tuteur pour

l'aider à « manager » le salarié, et s'assurer de sa **bonne intégration dans l'équipe**.

Le conseiller est également un **intermédiaire** entre toutes les parties prenantes : il veille à la bonne transmission de toutes les informations entre le monde professionnel et le domaine privé du salarié en situation de handicap (famille, foyer) ; et permet ainsi une intégration professionnelle réussie grâce à des **actions concertées** (exemples : retards, absences, problème de santé...).

L'accompagnement en alternance

Le dispositif Passerelle Handicap

ACCES JOB intervient dans le cadre du dispositif Passerelle Handicap au sein de l'EPMT (École de Paris des Métiers de la Table), qui permet à des élèves en situation de handicap de découvrir les métiers de la restauration. Ce cadre sécurisé facilite la découverte du milieu ordinaire et ouvre une possibilité de formation (souvent un CAP PSR - Production et Service en Restaurations).

Les partenariats formation

En 2025, nous avons poursuivi la collaboration historique avec l'EPMT, où deux conseillers en emploi interviennent dans le cadre du CAP PSR, en appui aux formateurs et aux bénéficiaires, ainsi que lors des périodes d'alternance en entreprise.

Fin 2025, un nouveau partenariat a été engagé avec les Apprentis d'Auteuil dans le cadre d'un TFP réalisé en alternance par une jeune accompagnée, renforçant ainsi la dynamique de coopération entre formation et emploi.



Les activités collectives : le « plus » d'ACCES JOB

En parallèle des actions qui visent directement l'insertion professionnelle, ACCES JOB propose à l'ensemble des bénéficiaires des **ateliers de sociabilisation** en lien avec le travail, et des **sorties culturelles hebdomadaires**.

1. Ateliers de sociabilisation

Le lundi, deux fois par mois, des ateliers de sociabilisation sont proposés aux bénéficiaires afin de travailler les compétences professionnelles liées au savoir-être et de mieux comprendre les situations rencontrées en entreprise. Ces temps d'échange, organisés dans un cadre bienveillant, favorisent la prise de parole, l'analyse des expériences vécues et le soutien entre pairs. Ils permettent également aux bénéficiaires de se retrouver dans un espace collectif qu'ils n'initient pas toujours spontanément.



Des ateliers théâtre sont également proposés le lundi, et se poursuivront jusqu'en juin 2026. À travers des exercices d'expression et de mise en situation, ils viennent enrichir cette dynamique collective.

L'ensemble de ces ateliers contribue au renforcement des liens sociaux, à l'amélioration de l'estime de soi et du bien-être général, tout en soutenant le développement de l'autonomie, enjeu central du parcours d'insertion professionnelle.

Représentation de l'atelier théâtre

En fin d'année 2025, un atelier ouvert au public a donné lieu à une représentation devant les familles et les proches. Ce moment de restitution a permis de valoriser le travail accompli, de rendre visible l'évolution des participants et de partager concrètement la dynamique du groupe.



2. Sorties culturelles



Les sorties culturelles du mercredi permettent aux bénéficiaires de **se retrouver entre pairs** dans un contexte détendu, sans enjeu. Au fil du temps, on constate une interaction de plus en plus grande entre les personnes et beaucoup de joie de se retrouver chaque semaine.

En 2025, elles se sont retrouvées pour des visites de musée ou d'expositions (Atelier des Lumières, Jardin d'acclimatation, Paradox Museum, Musée Grévin...), ou des sorties cinéma, karaoké, laser game ou encore bowling.



Ces activités collectives jouent un rôle clé dans la réussite de l'insertion professionnelle des bénéficiaires. En renforçant leur savoir être, leur autonomie et leur capacité à gérer leurs émotions, elles les aident à mieux s'adapter aux exigences du monde du travail. Elles leur permettent également de créer des liens sociaux et de sortir de la solitude à laquelle ils sont largement confrontés.

Soutenir les entreprises dans l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap intellectuel

1. Une dynamique positive pour l'emploi accompagné des dispositifs d'Etat

En 2025, les données nationales confirment **l'importance des dispositifs d'accompagnement** pour favoriser **l'insertion** et le **maintien dans l'emploi** des personnes en situation de handicap.

Selon l'AGEFIPH, le nombre de bénéficiaires de l'emploi accompagné a progressé de **19%** en un an. Parmi les personnes suivies, **51%** sont aujourd'hui en emploi. Les dispositifs d'accompagnement jouent un rôle déterminant. Ainsi, **15 500** maintiens dans l'emploi ont été réalisés au premier semestre 2025 (soit +13% vs. 2024), notamment grâce aux interventions des dispositifs d'accompagnement. Par ailleurs, 73 % des entreprises se déclarent "tout à fait satisfaites" de l'aide apportée pour le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

NB : Ces données concernent les dispositifs d'emploi accompagné financés par l'État. À ce jour, il n'est pas prévu qu'ACCES JOB soit intégré à ces dispositifs, où les publics présentant une déficience intellectuelle restent encore peu représentés.

2. ACCES JOB accompagne les entreprises dans la mise en place de postes adaptés et la bonne exécution des tâches par le salarié

ACCES JOB aide les entreprises à définir les tâches adaptées, en construisant les fiches de poste en fonction des besoins identifiés et des compétences des jeunes. ACCES JOB crée les conditions de l'emploi durable en soutenant les tuteurs, en sensibilisant les équipes, en aidant les salariés en situation de handicap à gagner en autonomie et en compétences, grâce à la présence régulière des conseillers en emploi en entreprise.

Le développement de notre réseau d'entreprises est un enjeu majeur pour 2026. Il est indispensable pour amplifier notre mission sociale et accompagner un plus grand nombre de bénéficiaires.

Fin 2025, ACCES JOB a mené un audit auprès de plusieurs de ses entreprises partenaires, afin de recueillir leurs retours concernant l'accompagnement :

Les entreprises interrogées ne mesurent pas l'accompagnement en volume d'heures, mais en termes de présence et de relation dans la durée. ACCES JOB y est perçu comme un tiers de confiance, médiateur entre le salarié, l'entreprise et la famille, et décodeur du handicap pour les managers. L'accompagnement humain est jugé essentiel, notamment lors de la phase d'intégration, et reste nécessaire même lorsque la situation est stabilisée. Le coût de l'accompagnement est considéré comme légitime dès lors que son cadre et son contenu sont clairement définis.

Pas d'inclusion sans employeur : favoriser l'insertion professionnelle d'une personne en situation de handicap, c'est d'abord ouvrir les portes de l'entreprise !

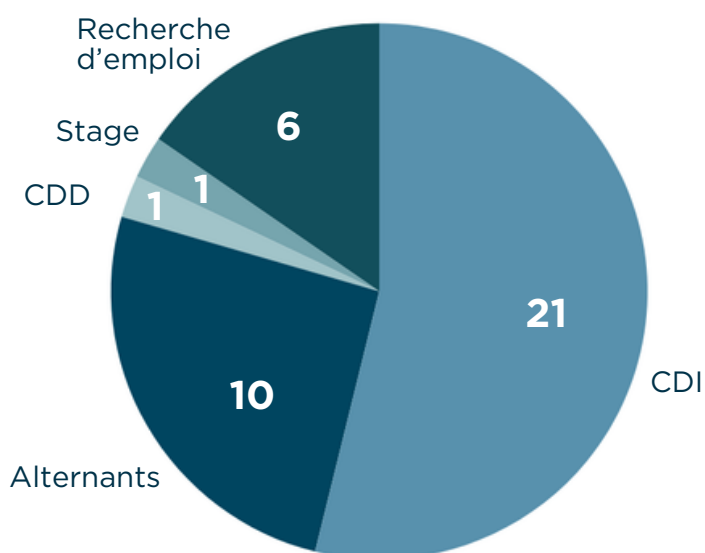
Nos bénéficiaires

En 2025, ACCES JOB a accompagné **46** personnes en file active. La file active correspond à l'ensemble des personnes suivies par l'association au cours de l'année, qu'il s'agisse d'un accompagnement intensif vers l'emploi, d'un maintien en poste ou d'un suivi plus ponctuel.

En emploi accompagné, cette file active est par nature évolutive : certains jeunes entrent dans un parcours, d'autres sont en phase de veille après une stabilisation en emploi, et certains peuvent réintégrer l'accompagnement en cas de difficulté.

En 2025, **9** nouveaux bénéficiaires ont rejoint l'association dans le cadre d'une formation en alternance ou d'une recherche d'emploi.

Répartition des bénéficiaires en décembre 2025*:



Les activités collectives

Les activités collectives sont toujours autant appréciées :

80% ont participé régulièrement aux ateliers de sociabilisation du lundi et/ou aux sorties culturelles du mercredi.

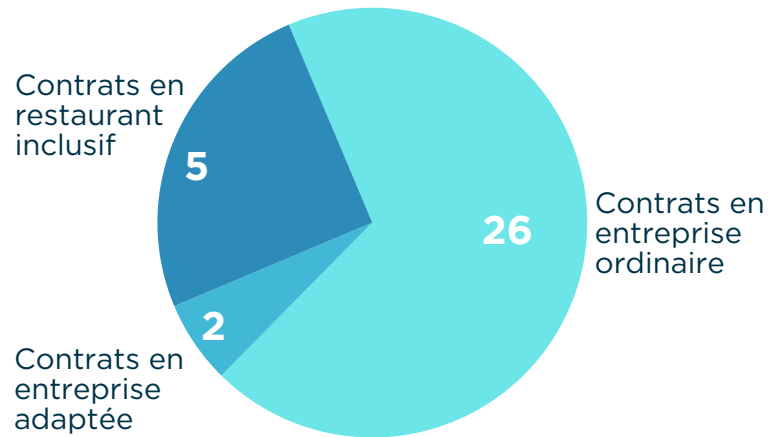
10 participent au théâtre chaque semaine (nombre de places limité)

20 participants en moyenne chaque lundi et chaque mercredi

Certains bénéficiaires ne peuvent y participer, soit en raison de leurs horaires de travail, soit par manque d'autonomie pour se déplacer sur les lieux des ateliers. Par ailleurs, quelques bénéficiaires participent encore aux activités sans accompagnement spécifique ; cette organisation évoluera en 2026 afin de garantir un cadre d'intervention homogène pour tous.

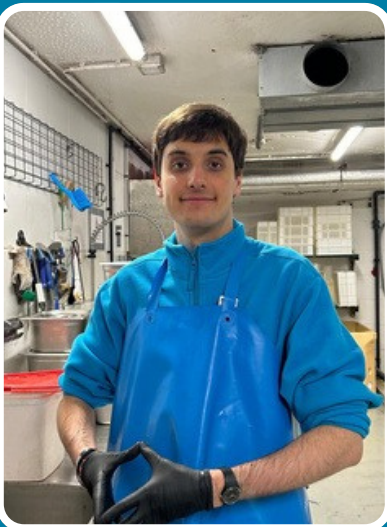
Les entreprises

Au total, fin 2025, les personnes accompagnées par l'association sont en contrat d'alternance / CDD / CDI dans **20 entreprises différentes**, soit 7 de plus qu'en 2024 : il s'agit d'entreprises ordinaires, d'entreprises adaptées, ou de restaurants inclusifs qui représentent des secteurs d'activité variés (restauration, hôtellerie, office notarial, bijouterie, cabinet de lobbying, radio...).



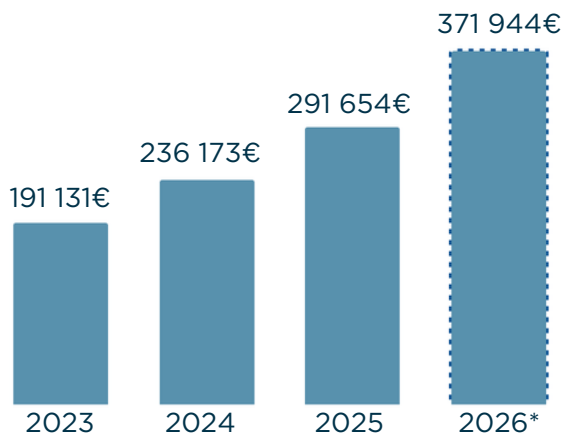
Elargissement des secteurs d'activités

Les personnes en situation de handicap intellectuel sont majoritairement orientées vers les métiers de la restauration. Mais c'est un secteur en tension qui implique souvent du stress et ne correspond pas à tous les profils. ACCES JOB travaille à diversifier les types de poste dans de nouveaux secteurs d'activités : préparation de commandes, agent administratif, aide aquariologiste, menuiserie, journaliste, encodage...



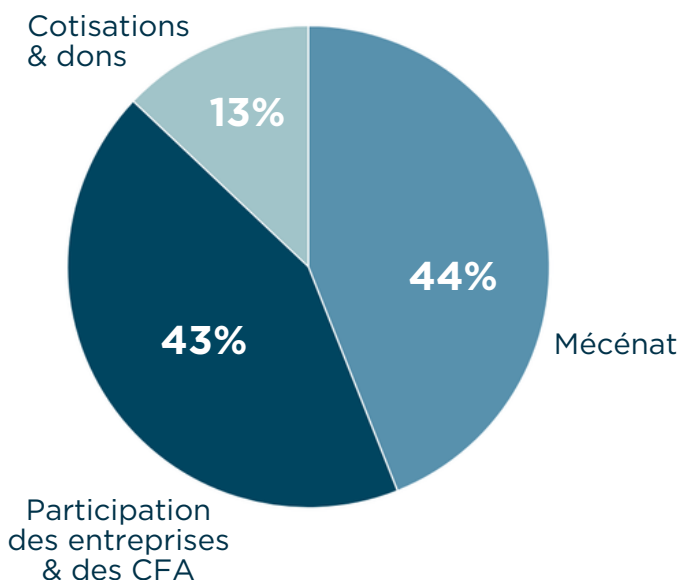
BILAN FINANCIER

Evolution du budget annuel



ACCES JOB ne bénéficie d'**aucune subvention publique** pour répondre aux besoins des familles. Le budget augmente d'année en année car ACCES JOB accompagne un nombre croissant de personnes et développe de nouvelles activités.

Les sources de financement

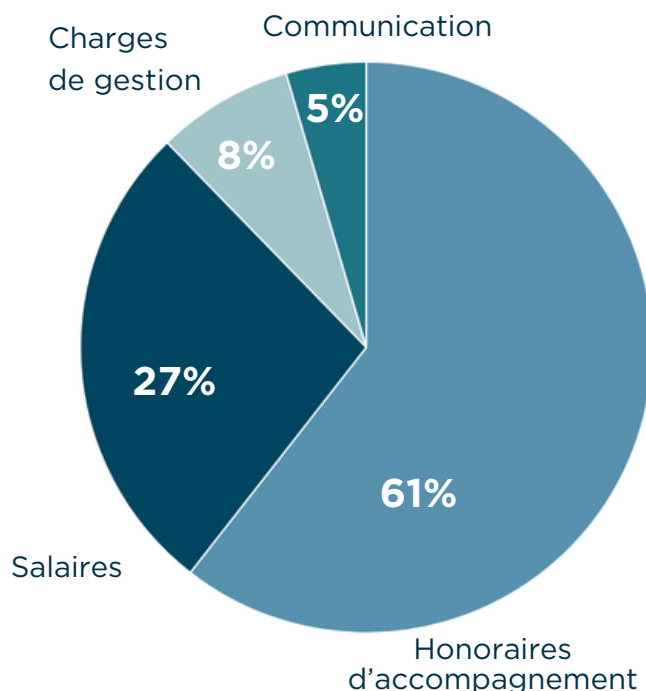


En 2025, les charges sont principalement financées par les prestations facturées aux entreprises et CFA, ainsi que par le mécénat. Le soutien des fondations demeure un levier essentiel pour garantir l'équilibre et la pérennité de l'ensemble des activités de l'association.

Les charges

Comme les années précédentes, les honoraires des conseillers en emploi constituent toujours la charge la plus importante car ils jouent un rôle central dans toutes les activités d'ACCES JOB.

Les charges de gestion ont augmenté, notamment avec les honoraires de développement stratégique, ainsi que le coût de location de salle pour le théâtre. Les charges liées à la communication ont aussi augmenté, liées à un projet spécifique financé par un mécène.



En 2025, ACCES JOB a réalisé sa première mesure d'impact. Nos principaux objectifs étaient de mesurer l'efficacité et la pertinence de nos actions, d'identifier ce qui fonctionne et ce qui pourrait être ajusté, et de mettre en lumière et valoriser notre impact auprès des entreprises et des bénéficiaires.

73% des bénéficiaires sont en emploi (CDI, CDD, alternance) alors qu'ils n'étaient que 15% avant d'être accompagnés par ACCES JOB.
Un taux d'accès à l'emploi **x5**.



**L'accompagnement,
levier incontournable
de l'inclusion**

"Les handicaps sont tellement différents, les difficultés sont tellement différentes que l'accompagnement personnalisé d'ACCES JOB a tout son sens."
- Employeur



**Côté bénéficiaires :
des changements
significatifs**

- Progression dans les tâches
- Travail en équipe amélioré
- Gain d'estime de soi
- Une plus grande autonomie professionnelle et personnelle

**L'inclusion fait grandir
toute l'entreprise**

- 1 Acceptation de la différence
- 2 Engagement et cohésion des équipes
- 3 Bonnes pratiques managériales
- 4 Image de l'entreprise



**Côté familles :
une fierté et un
soulagement**

69%
des parents se déclarent rassurés pour l'avenir professionnel de leur proche.

PROJET ASSOCIATIF

En 2025, forte de 10 années d'expérience, l'association ACCES JOB a souhaité formaliser ses convictions et la singularité de son approche.

Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un projet associatif, réalisé en collaboration avec l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD). Ce document structurant affirme notre ambition : faire de l'inclusion professionnelle une réalité concrète, construite collectivement.



ACCES JOB
Des pros qui sortent
de l'ordinaire

Document réalisé en collaboration par



URRH - Mars 2025



En mars, ACCES JOB a participé pour la première fois aux URRH (Université du réseau des Référents Handicap) de Marseille, événement dédié à l'inclusion et au handicap en entreprise. La présence d'ACCES JOB a permis d'échanger avec de nombreux acteurs, de rappeler que l'inclusion des personnes en situation de handicap intellectuel reste un défi majeur, tout en donnant de la visibilité à son action auprès des entreprises.

Journée Internationale du Handicap - Décembre

Le 3 décembre, ACCES JOB a participé à la Journée Internationale du Handicap, organisée par le collectif Les Extraordinaires. L'événement a rassemblé acteurs de l'inclusion et personnes en situation de handicap pour échanger sur les bonnes pratiques et montrer que l'accompagnement individualisé est clé pour accéder et se maintenir dans l'emploi ordinaire. Les témoignages et exemples présentés ont illustré l'impact positif de l'inclusion sur le bien-être et la performance en entreprise.



La Fédération Nationale pour l'Emploi Inclusif rejoint le conseil d'administration du CFEA



En 2025, les associations membres du collectif Accompagner en Emploi Autrement (dont fait partie ACCES JOB) ont décidé de se structurer juridiquement en créant la Fédération Nationale pour l'Emploi Inclusif (FNEI). Cette nouvelle fédération a rejoint le conseil d'administration du CFEA (Collectif France pour l'Emploi Accompagné), permettant ainsi de porter collectivement la voix de ses membres au sein de cette instance.

La FNEI est un collectif de 14 associations accompagnant plus de 700 personnes chaque année vers l'emploi en milieu ordinaire.

L'année a été rythmée par la création du cercle Déficience Intellectuelle et la production d'une première version d'un référentiel d'accompagnement partagé, ainsi que par la participation à des projets innovants de recherche-action et à des masterclass avec le Campus de l'Inclusion.

L'ambition pour 2026 est de continuer à construire ce projet collectif, trouver les moyens humains et financiers de l'animer, le faire vivre dans la durée, et poursuivre le travail engagé sur l'accès aux plateformes du DEA (Dispositif d'Emploi Accompagné).

ILS NOUS FONT CONFIANCE



Dont **7** nouvelles entreprises partenaires



Fondation d'entreprise





aces
JOB

